Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

Vaucluse : le 1er médecin salarié par le Département recruté pour le centre-ville d'Avignon



Malgré son attractivité, le Vaucluse est le département de la Région Sud qui a la plus faible densité de généralistes. Et 85 médecins libéraux pour 100 000 habitants. Phénomène aggravant, la moitié d'entre eux ont ont plus de 55 ans et l'an dernier, 45 sont partis, soit à la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

retraite, soit ailleurs.

« Il y avait donc urgence à lancer un plan santé, en se basant sur ce qui marche ailleurs, en Saône et Loire, Charente-Maritime, dans le Gers par exemple, pour recruter nous-mêmes, puisque c'est une compétrence que nous accorde la Loi 3DS » explique la Présidente de l'exécutif départemental, Dominique Santoni, en liaison avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'ARS (Agence régionale de santé), la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie), le Conseil de l'Ordre des Médecins et des associations d'élus.

Lire également : "Dominique Santoni : « Ce que je veux, c'est changer la vie des Vauclusiens »"

L'an dernier, une campagne de communication a été lancée dans la presse nationale, à la radio et à la TV pour les attirer en leur promettant un salaire en fonction de leur ancienneté et de la grille indiciaire, plus de souplesse et moins de contraintes administratives dans la pratique de leur métier (paperasse, gestion, prise de rendez-vous par Doctolib). D'autant plus que le médecin de papa qui travaillait jour et nuit, week-end compris, c'est fini. Maintenant les médecins, hommes et femmes, souhaitent avoir une vie plus équilibrée entre le cabinet, la famille et les loisirs.



La campagne de communication réalisée par le Département de Vaucluse

Claudio Tatullo, ce 1er médecin salarié a donc a 40 ans, il est né dans la région des Pouilles, en Italie et a

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

travaillé 5 ans dans une clinique de St-Rémy de Provence, un centre de rééducation fonctionnelle, avant de poser ses valises à Avignon. Il consulte depuis lundi dans le nouveau cabinet installé au n° 19 Place de l'Horloge. « Je voulais changer de vie, ici je ne gère pas les démarches administratives, les appels téléphoniques, je suis accompagné par une assistante. En Italie j'ai travaillé dans le secteur libéral pour l'équivalent de la 'Guardia médicale' (équivalent de SOS Médecins) avec des urgences H 24, week-end compris, c'est enrichissant mais usant. »

Il poursuit : » Ici, je vais pouvoir me concentrer sur le patient, le suivre dans la durée, avec une prise en charge globale comme médecin traitant. Je travaille du lundi au vendredi de 9h à 18h, après je vais gérer ma vie privée comme je l'entends, profiter des paysages, des randonnées, des loisirs, de la vie culturelle, du climat du Vaucluse ».



Inauguration du centre du Réseau Départemental de Santé, nouvellement ouvert place de l'Horloge à Avignon.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

Le local de 120m2 inauguré jeudi matin est composé d'une salle d'attente, de 2 cabinets de consultations, d'un salle de soins pour les urgences et le dépistage gynécologique de cancers du col de l'uterus, d'un bureau administratif. C'est Romain Natale, un psycho-motricien de formation, qui coordonne l'ensemble de la structure, le local pour qu'il qu'il soit opérationnel : mobilier, équipement médical, ordinateurs.

La présidente du département insiste : « Nous ne faisons pas de concurrence aux médecins libéraux, nous sommes complémentaires pour répondre aux préoccupations des Vauclusiens, pour lutter contre la désertification médicale. En tout, nous avons déjà recruté 9 médecins qui vont s'installer à Cadenet, Apt, Valréas, la machine est lancée. C'est du cousu main, nous allons là où l'offre de soins est insuffisante et le médecin salarié se consacre entièrement à son patient, c'est cela qui les a séduits! Pas besoin de se préoccuper de la paperasse, des prises de rendez-vous, de tout l'aspect administratif qui est particulièrement chronophage ».

Lire également : "Le Vaucluse capitale régionale de la télémédecine"

Dominique Santoni poursuit : « Notre département est attractif, offre une qualité de vie et ce 'Plan Santé' est une fusée à 3 étages. Le 1er, c'est l'installation de ces médecins qui vont mailler le territoire. 2ème acte : un bus itinérant qui va quadriller les zones isolées, notamment sur le Plateau de Sault. Le 3ème, la télé-médecine, puisque grâce à Renaud Muselier, le président de la Région Sud, nous sommes département-pilote. Par exemple, les spécialistes en ophtalmologie de l'Hôpital d'Apt poseront le diagnostic d'un patient de l'Isle sur la Sorgue, il n'aura pas à se déplacer, il ira juste chez son médecin ». Une dernière étape pourrait être franchie avec le déplacement de médecins au domicile de malades très isolés.

84 RESEAU DEPARTEMENTAL DE SANTE
LE DEPARTEMENT AU SERVICE DE VOTRE SANTE

Ce dispositif innovant coûtera entre 800 000€ et 1 M€ par an au Conseil Départemental. Selon les besoins, 18 médecins pourront être recrutés l'an prochain, encore plus l'année d'après. « L'important, nous l'avons vécu lors de la crise sanitaire, c'est de renforcer notre de soins. C'est notre choix politique au service de tous les Vauclusiens » a conclu la présidente Santoni.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse ‘Le territoire n’attend pas’



Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse continue à se battre sur tous les fronts. Au programme ? Un décryptage de la Loi 3DS aux élus et techniciens des communes de Vaucluse ; La déshumanisation des gares de Vaucluse et toujours la défense de l’huile essentielle de lavande et de lavandin face à la règlementation européenne Reach.

La loi 3DS

Dernièrement, Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse a réuni 30 élus locaux et techniciens vauclusiens sur le texte de la Loi 3DS (Loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, à la décentralisation et la déconcentration ainsi que sur la simplification de l’action publique locale). Objectif ? Présenter et décrypter la Loi tout en recueillant leurs questionnements et propositions. Le sénateur était accompagné, dans cette démarche, par maître Bluteau du Barreau de Paris.

Ils y ont participé

Les élus des communes d’Avignon, d’Ansouis, de Caromb, de Caseneuve, d’Entraigues-sur-la-Sorgue, de Faucon, de Jonquières, de l’Isle-sur-la-Sorgue, de Lauris, de Piolenc, de Sablet, de Saint-Cécile-les-Vignes, de Sault, de Savoillans, de Sivergues ainsi que des représentants d’EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) et du Conseil départemental ont assisté à cette réunion en présentiel et en webinaire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026



Lucien Stanzione a décrypté pour les élus et techniciens vauclusiens la Loi 3DS
(Loi du 21 février 2022 relative à la différenciation,
à la décentralisation et la déconcentration ainsi que sur la simplification de l'action publique locale

Contre la déshumanisation des gares en zones rurales

Lucien Stanzione ne décolère pas. Il ne comprend pas que les guichets humains soient éradiqués des gares de Carpentras, Sorgues et Bollène, discrètement remplacés par des automates. En tout, 13 emplois de chargés de vente, de chef de service et d'agent de réserve auront été supprimés début mars. Un mode opératoire qui pourrait bien entamer les forces vives de la gare TGV d'Avignon et de Cavaillon. Également le sénateur s'indigne que la gare du Thor ne soit pas accessible aux personnes à mobilité réduite et demande que des dispositifs soient mis en place pour le permettre. L'homme politique ne peut se résoudre à ce que l'humain disparaisse dans les services publics ruraux et n'ose pas penser à la peu qualitative image de marque que cela induit pour la SNCF mais aussi la Ville auprès des habitants et également des touristes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026



Les gares de Carpentras, Sorgues et Bollène accueillent désormais des automates en lieu et place des guichets humains

Pour la défense des huiles essentielles de la lavande et du lavandin

Lucien Stanzione, et Marie-Pierre Monier, son homologue Drômoise ont à nouveau écrit à Julien de Normandie, ministre de l'Agriculture et de l'économie réaffirmant leur soutien à la filière des huiles essentielles de lavande et de lavandin en passe d'être affiliés, par le programme européen Reach (Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques) aux 'produits chimiques dangereux'.

Sortir de l'ornière

Pour sortir de l'ornière, les sénateurs expliquent : « si les huiles essentielles ont été initialement classées comme produits chimiques dans le traité de Rome, leur production est aujourd'hui reconnue comme exclusivement naturelle ainsi que le précise la définition de la norme ISO relative aux huiles essentielles. Aussi, elles relèveraient aujourd'hui de la définition des produits agricoles figurant à l'article 38 du Traité de Rome et réaffirmée par le traité de Lisbonne : « Par productions agricoles, on entend les produits du sol, de l'élevage et de la pêcherie, ainsi que les produits de première transformation qui sont en rapport direct avec ces produits ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839



Cueillette de la lavande DR

Protéger

Pour les sénateurs de Vaucluse et de la Drôme : « La sauvegarde de ce patrimoine de 30 000 hectares sur trois départements : Vaucluse, Drôme et Alpes-de-Haute-Provence, dont les pratiques de culture sont entrées, depuis 2018, à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel national revêt un enjeu majeur pour les territoires de Vaucluse. Si la culture de la lavande et du lavandin disparaissaient l'économie, les paysages, les couleurs et les fragrances de la Provence seraient irrémédiablement bouleversés.»

Le problème ?

Le problème ? Reach associe l'huile de lavande à un produit chimique, particulièrement le Linalol, potentiellement réputé allergène. La Communauté Européenne, en classant l'huile essentielle de lavande

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

dans les produits chimiques, porterait un coup fatal à sa culture, à sa production ainsi qu'à sa vente, alors qu'en France et en 2021, 140 tonnes ont été produites.

Le risque à court terme ?

Le risque à court terme ? Que les acheteurs de matières premières des multinationales et des grands parfumeurs revoient rapidement leurs formulations, s'inquiète Lucien Stanzione, évinçant durablement les huiles essentielles extraites des PPAM (principales plantes à parfum, aromatiques et médicinales) produites, en France, par plus de 6 527 exploitations agricoles sur plus de 67 513 hectares dont 33 094 pour la lavande et le lavandin. Pour mémoire, la lavande, le lavandin, la sauge sclarée, la rose, la violette, le jasmin et les fleurs de Bigaradier sont les plus présentes en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Drôme.

Soutien à Olivier Dubois le journaliste otage au Mali

Enfin, le sénateur se mobilise pour la libération d'Oliver Dubois, otage au Mali depuis plus de 10 mois qui a été enlevé à Gao, après avoir voulu interroger un chef intermédiaire du Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM), affilié à Al-Qaïda. « Père de deux enfants, il a étudié à Avignon et sa famille, restée sans nouvelle de l'enquête antiterroriste ou des services de l'Etat, est très inquiète. Je le suis également compte-tenu du désengagement militaire progressif de la France dans cette région. Le 10 février, dans un courrier au Ministre de l'Europe et des affaires Étrangères, j'ai rappelé mon attachement à la lutte contre le terrorisme et à la liberté de la presse. Je lui ai demandé de bien vouloir me tenir informé des suites réservées aux demandes d'entretien de sa famille. » Le sénateur avait participé à la manifestation de soutien qui s'était déroulée le 20 janvier dernier devant l'hôtel de ville de la mairie d'Avignon.

«

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !